



Cross 2018 - cahier des charges

Le Comité d'Organisation (CO) :

- au moment de la signature, aura défini le lieu du cross qui se déroulera par tous les temps, en tenant compte des infrastructures nécessaires en cas de mauvaises conditions météorologiques.
- utilise tous les moyens à disposition pour faire une large publicité (presse, affiches, écoles, clubs, etc...). **L'utilisation d'affiches/réclames pour des boissons alcoolisées ou du tabac est exclue.**
- signale dans le village l'emplacement du cross afin que chacun puisse s'y rendre sans problème.
- trace au minimum une boucle de 600 m et une dite de 1'000 m. Possibilité de tracer, en plus, une boucle de 2000 mètres (pour les sociétés qui le souhaitent, une boucle plus grande, peut être tracée pour la catégorie Hommes Elites, mais au maximum 4000m). Les lignes de départ et d'arrivée doivent être communes pour toutes les courses (un plan sera fourni par le CR). Elles seront clairement marquées. La ligne d'arrivée sera immédiatement suivie d'un étranglement empêchant tout dépassement (éviter les barrières vaubans en raison des pieds qui ressortent de part et d'autre. En cas de mauvais temps, si possible, prévoir le départ sur un emplacement en dur.
- signale, de manière claire, les directions à prendre par les coureurs des différentes catégories, dans chaque intersection, au moyen de la signalisation fournie par le CR.
- délimite un emplacement en retrait de la ligne de départ pour l'appel des coureurs.
- prévoit un « lièvre », de préférence en vélo, et une « tortue », pour les catégories Parents-enfants, ainsi qu'Écolières et Écoliers D, C et B (7 courses).
- installe une sonorisation pour les appels et la remise des prix (minimum 2 haut-parleurs). Possibilité de louer l'installation auprès du CR.
- fournit une alimentation électrique 230 v sur le lieu d'arrivée.
- met une buvette à disposition du public et des coureurs sur l'emplacement de la course.
- en cas de fortes chaleurs, les participants des 8 km apprécieraient un petit ravitaillement.
- prévoit un endroit à l'abri des intempéries équipé de WC où le public pourra se restaurer en attendant la proclamation des résultats (il s'agit là d'une recommandation du CR).
- aménage un endroit adéquat, chauffé, séparé du public (**avec électricité pour le PC**) et dans la mesure du possible proche du parcours, pour le bureau des calculs et des inscriptions. Ce local doit être ouvert à 11h30 le jour du cross.

- fournit un paquet de 500 feuilles A4, 80 g/m2.
- encaisse les inscriptions : Fr 10.- par enfant (ristourne Fr. 6.- au comité régional) ; Fr. 15.- par adulte (ristourne Fr. 10.- au comité régional) ; Fr. 13.- par enfant individuel (ristourne Fr. 8.- au comité régional) et Fr. 18.- par adulte individuel (ristourne de Fr. 13.- au comité régional). Une caution de Fr. 5.- pour le dossard est prélevée à chaque coureur individuel. Elle est remboursée à la restitution du dossard.
- met à disposition :
 - 3 personnes sur la ligne d'arrivée
 - 1 personne pour l'encaissement des inscriptions
 - 2 personnes pour récupérer les dossards et distribuer les prix souvenirs
 - 1 personne pour assurer la liaison entre la place de concours et le bureau des calculs durant tout le cross (avec un véhicule selon la distance).
 - 1 personne pour gérer l'accès aux inscriptions (il peut s'agir de la même personne que la navette)
 - 2 personnes pour distribuer la collation
- offre du thé chaud, du pain et du chocolat à chaque participant.
- récupère l'ensemble des dossards et les trie dans l'ordre chronologique des numéros
- un prix souvenir (fourni par le CR) sera également distribué à chaque participant lors de la restitution obligatoire du dossard (les dossards manquants seront facturés Fr. 5.- à la société dont fait partie le gymnaste).
- communique les résultats en deux étapes. La première remise de prix a lieu au terme de la course « parents-enfants » et la seconde à la fin du cross. Une fois les résultats donnés, il est demandé de les afficher afin que les participants puissent en prendre connaissance (mentionner l'endroit à la fin de chaque remise de prix).
- prépare le podium fourni par le CR et récompense les trois premiers des 19 catégories.
- remplira le rapport fourni par le CR et le transmettra à Oliver Sheppard (olivier@sheppard.ch) dans un délai de deux mois dès la fin de la manifestation.

Le Comité Régional (CR) :

- convoque une assemblée préparatoire avec les 3 sociétés organisatrices.
- organise le chronométrage.
- mesure et contrôle le parcours, au plus tard le matin du cross, à 10h00, d'entente avec le CO.
- met à disposition des panneaux de départ, d'arrivée et de direction, de signalisation « cross », ainsi que les dossards, les documents administratifs, le pistolet « starter », le PC, l'imprimante et le podium.
- fournit le prix souvenir pour les trois cross, valeur moyenne Fr. 5.-.

- établit les classements et les publie sur le site internet. Sur demande, un document papier peut être fourni sur place.
- récompense les coureurs ayant participé aux trois cross (forfait de ski, entrées bains thermaux, etc. ainsi qu'un diplôme).

Remarque : un briefing aura lieu entre les représentants des deux comités à 12 h 45, sur la ligne de départ.

Accepté et signé le 23 janvier 2018 à Granges-Marnand

Par les sociétés organisatrices de : ORON / CORCELLES-PAYERNE / DOMPIERRE-PREVONLOUP

Par le responsable des Cross du CR Olivier Sheppard